

- le 5 septembre : Far breton,
- le 3 octobre : Brownie,
- le 7 novembre : Bonhommes en pain d'épices,
- le 5 décembre : Galette des rois,
- le 16 janvier : Sablés,
- le 6 février : Cookie géant,
- le 6 mars : Moelleux à l'orange et son glaçage,
- le 3 avril : Amarettis et rochers coco,
- le 29 mai : Clafoutis aux fruits de saison,
- le 12 juin : Tartelettes amandines aux framboises."